



UNPNC INFO-NAO⁶

02/06/2023

LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION :

OUI : 72 % **NON : 13 %** **NON+PRÉAVIS : 15%**
912 VOIX **169 VOIX** **195 VOIX**
➔ **TOTAL EXPRIMÉS : 1276 VOIX**

C'est avec une large majorité que vous vous êtes exprimés POUR la signature de l'accord 2023 ! Un grand MERCI à tous ceux qui ont pris quelques secondes pour participer à cette consultation, l'UNPNC s'est toujours engagée à consulter ses adhérents pour tout accord engageant les PNC, et vous sollicitera chaque fois qu'une décision collective importante devra être prise.

➔ Notre analyse des résultats :

Le taux de participation est à peu près équivalent à celui de la dernière consultation avec un avis exprimé largement tranché en faveur du oui.

Pour autant, nous entendons ceux parmi nos adhérents qui ont voté non, c'est pourquoi nous redoublerons d'efforts pour aller chercher le taux de satisfaction le plus élevé chez nos adhérents. Nous réfléchissons également à la possibilité d'organiser des réunions-débats ouvertes à tous, afin que chaque opinion puisse se faire entendre et que vous puissiez argumenter vos choix lorsque l'actualité l'exige.

L'UNPNC est le seul syndicat PNC à avoir organisé une consultation NAO ! Avec plus de 2600 adhérents, l'UNPNC est riche d'une variété de profils et d'opinions différentes, pour autant, nous considérons que le droit d'expression doit rester au centre d'un fonctionnement démocratique qui prenne en considération tous les avis !



➔ Notre analyse sur les augmentations :

La méthode de la Direction consistant à verser les augmentations générales (AG) sur un calendrier étalé sur 12 mois (de juin 2022 à juin 2023) alimente la controverse.

Lorsque que l'on ne parle que des NAO 2023 avec un ridicule 3 % d'AG affiché sur l'année en cours -sans considérer que le calendrier est à cheval sur 2 années- les chiffres d'AG 2023 sont faussés et évidemment irrecevables... Or, chacun peut vérifier que son salaire a bien été augmenté d'environ 7 %, entre juin 2022 et aujourd'hui !

01 49 89 70 92
07 62 66 91 15



unpnc-cfdt.fr



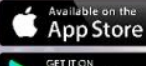
unpnc_officiel



airfranceunpnc@gmail.com



L'équipage



GET IT ON Google Play



UNPNC INFO-NAO⁶

02/06/2023

Nous avons (inlassablement) demandé à la Direction de faire également un effort sur la PUA : au final un effort de 100€ a été consenti, ce qui porte cette prime à 1400€ VS 1200€. Elle sera versée le 15 juin.

La valeur plancher d'AG, c'est-à-dire le montant minimum d'augmentation a également été largement réhaussé, passant de 35 à 85€. Nous avons particulièrement insisté sur ce sujet pour que les plus bas revenus PNC (environ 2000 PNC concernés) puissent bénéficier d'une augmentation supérieure à 4%.

Les IKV-IKS relevés à un plafond exceptionnel en 2022, resteront au même niveau et le plafond des remboursements des billets de train relevé à 262€.



Au final, ces niveaux d'augmentations, cumulés à la PUA, sont réellement très proches du niveau d'inflation constaté sur 2022-2023. Pour autant, nous n'oublions pas que le prix des GP pour les provinciaux a beaucoup augmenté et nous ressentons tous l'augmentation du coût de la vie !

→ Rendez-vous est pris dès la semaine prochaine entre Direction et OS représentatives en central, pour parler de l'intéressement 2023 !

→ Et sur les réseaux sociaux ?

Beaucoup d'éléments ont été cités : les augmentations de salaires chez Emirates etc. L'expression sur les réseaux est toujours décomplexée et les éléments cités parfois vrais, mais souvent décontextualisés... Par exemple les salaires PNC chez Emirates ont fait un bond énorme (plus de 30% d'augmentation) ce qui est vrai, à ce détail près que pendant toute la période COVID, les PNC ont subi une baisse de salaire de 30 à 50% (<https://www.emirates.com/media-centre/the-emirates-groups-business-response-to-covid-19-updated/>)

Pour ne citer que ce seul exemple, la tendance forte à l'orientation des opinions au travers de faits biaisés notamment, ne procède pas d'une démarche honnête et qualitative. ⚠ **Restons vigilants et critiques sur les sujets PNC qui nous touchent !**

→ Au final ?

Même si Air France se place dans la fourchette haute des entreprises françaises en termes d'AG dans le cadre des NAO, nous restons persuadés que la Direction peut et doit faire mieux en janvier 2024 !

L'accord NAO 2023 a été signé par la CFDT (UNPNC), FO (SNPNC), l'UNSA et la CFE-CGC (UNAC).

Si vous souhaitez avoir davantage d'informations sur ce cycle NAO, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous sommes toujours ouverts aux échanges et à la discussion !

01 49 89 70 92
07 62 66 91 15



unpnc-cfdt.fr



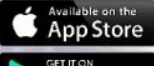
unpnc_officiel



airfranceunpnc@gmail.com



L'équipage



GET IT ON Google Play